# BON DE COMMANDE CHÈQUES CADEAUX UCIAB





•	SOCIÉTÉ :		
•	ADRESSE DE FACTURATION :		
•	ADRESSE DE LIVRAISON :		
•	NOM DU CONTACT RESPONSABLE POUR LA RÉCEPTION DES CHÈQUES CADEAUX :		
•	TÉLÉPHONE DU CONTACT :		
•	EMAIL DU CONTACT:		
•	DATE DE LIVRAISON SOUHAITÉE AU PLUS TARD LE :		
Nombre de CHÈQUE CADEAUX		Montant 10€	TOTAL
X		× 10€	
X		Nombre d'enveloppes souhaitées pour offrir vos chèques cadeaux.	LES VITRINES DE BRESSUIRE Juine tran croba elle
			man American

Les Vitrines de Bressuire
UNION DES COMMERCANTS INDUSTRIELS ET ARTISANS DE BRESSUIRE

Une facture vous sera adressée par mail à réception de votre paiement.

Remplir en ligne ce bon de commande et régler par virement bancaire sur notre compte (voir RIB dans les CGA à

Maison des Associations – Place de l'Hôtel de Ville – 79300 BRESSUIRE Mail : contact@lesvitrinesdebressuire.fr - uciab@hotmail.fr

## **«LES VITRINES DE BRESSUIRE »**

# LES CHEQUES CADEAUX DE L'UCIAB Conditions générales de vente au 31 Mars 2023

\*\*\*\*

#### **CLAUSES GÉNÉRALES**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de Chèques Cadeaux « LES VITRINES DE BRESSUIRE » Par la signature du bon de commande, le client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter.

#### **COMMANDE**

La commande de chèques cadeaux est faite par le demandeur sous son unique responsabilité, conformément aux prescriptions fixées dans les conditions générales de vente, soit auprès du commercial, soit auprès de l'un des membres de l'UCIAB, soit par simple demande par courrier ou courriel...)

Le bon de commande doit obligatoirement comporter le nom et la signature du demandeur ainsi que son cachet professionnel. Remplir le BON DE COMMANDE et l'adresser soit par courrier ou par mail. Merci de préciser le nombre de personnes concernées.

## **VALIDITÉ DE LA COMMANDE**

La commande doit être accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'Union des Commerçants, Artisans et Industriels de BRESSUIRE (UCIAB) ou par virement sur notre compte (RIB à suivre).

Titulaire: BRESSUIRE UCIA ASS COMPTE CHEQUES CADEAU

Adresse: MAISON DES ASSOCIATIONS PLACE DE L HOTEL DE VILLE 79300 BRESSUIRE

Domiciliation: BRESSUIRE 5 MAI

Code Banque : 11706 Code Guichet : 04211

Numéro de compte: 56020566634

Clé RIB: 88

IBAN (International Bank Account Number): FR76 1170 6042 1156 0205 6663 488

Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT: AGRIFRPP817

#### LIVRAISON

Les chèques seront à retirer auprès de l'un des membres de l'UCIAB ou pourront être livrés en recommandé avec avis de réception au frais du client entreprise ou association.

Le mode de livraison sera défini lors de la commande,

### **RETOUR**

Les chèques cadeaux « LES VITRINES DE BRESSUIRE » non utilisés ou dont la date de validité est dépassée ne pourront être échangés ou repris par l'UCIAB. Toute demande de remboursement sera refusée.

#### **OPPOSITION**

Les chèques cadeaux « LES VITRINES DE BRESSUIRE » perdus ou volés ne pourront donner lieu à aucun remboursement ni aucun échange.

De même, la revente de chèques cadeaux « LES VITRINES DE BRESSUIRE » est interdite.

Où dépenser les chèques cadeaux « LES VITRINES DE BRESSUIRE »

La liste des commerçants acceptant les chèques « LES VITRINES DE BRESSUIRE » est consultable sur notre site. Les commerçants adhérents à l'UCIAB acceptent les chèques cadeaux « LES VITRINES DE BRESSUIRE ». Ils sont reconnaissables grâce au logo de l'année en cours affiché sur la vitrine de leur magasin.

### **INFORMATIONS LÉGALES:**

En application de la lettre ministérielle du 12 Décembre 1988, les bons d'achat attribués à un salarié au cours d'une année sont présumés exclus de l'assiette de cotisations de la Sécurité Sociale, lorsque le montant global de ces derniers n'excède pas le seuil de 5% du plafond mensuel de la sécurité sociale soit l'année 2023 : 5% de 3666 euros = 183,30 Euros.

Le client s'il s'agit d'une entreprise reconnaît avoir pris connaissance de la réglementation fiscale afférente à la délivrance de chèque cadeaux. Ce document est consultable sur le site : www.urssaf.fr rubrique /employeurs/législation en ligne/comité d'entreprise/les prestations/Chèques-vacances

\*\*\*\*